

Portail jeunesse et démarches en ligne Séances d'accompagnement gratuites à partir du 4 février

À partir du lundi 4 février, la Ville de Limoges met en place des séances d'accompagnement gratuites pour les démarches en ligne au sein des ses espaces multimédias.

En septembre dernier, la direction de la Jeunesse a ouvert son portail numérique : un guichet unique afin de faciliter les démarches liées aux activités des enfants. Or, certains usagers peuvent rencontrer des difficultés notamment s'ils ne sont pas ou peu formés à l'usage du numérique.

La Ville de Limoges qui dispose de lieux ressources et de personnel (espaces multimédias au sein des bibliothèques) a donc décidé de les accompagner.

Lors de ces séances gratuites, un animateur sera présent pour répondre à toutes les questions. Il pourra aider les usagers à :

- créer leur espace personnel,
- inscrire leurs enfants aux activités proposées,
- réserver des repas,
- réserver des journées en accueils de loisirs,
- réserver des séjours de vacances,
- régler leurs factures en ligne.

Accueil aux espaces multimédias (sur présentation de la carte de bibliothèque) :

BFM Centre-Ville ● 2 place Aimé Césaire ● 05 55 45 96 53
du lundi au samedi, de 16h à 18h

BFM La Bastide ● 24 rue Camille Pissaro ● 05 55 38 20 76
les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h,
les mercredis de 14h à 18h,
les samedis de 10h à 13h

BFM Beaubreuil ● place de Beaubreuil ● 05 55 45 35 00 69
les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 18h,
les mercredis et samedis de 10h à 18h

BFM Aurence ● 29 rue Marcel Vardelle ● 05 55 05 02 85
les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 18h,
les mercredis et samedis de 10h à 18h

Adresse du portail jeunesse : <http://jeunesse.limoges.fr>

Renseignements au 05 55 45 86 56 ou 05 55 45 64 51